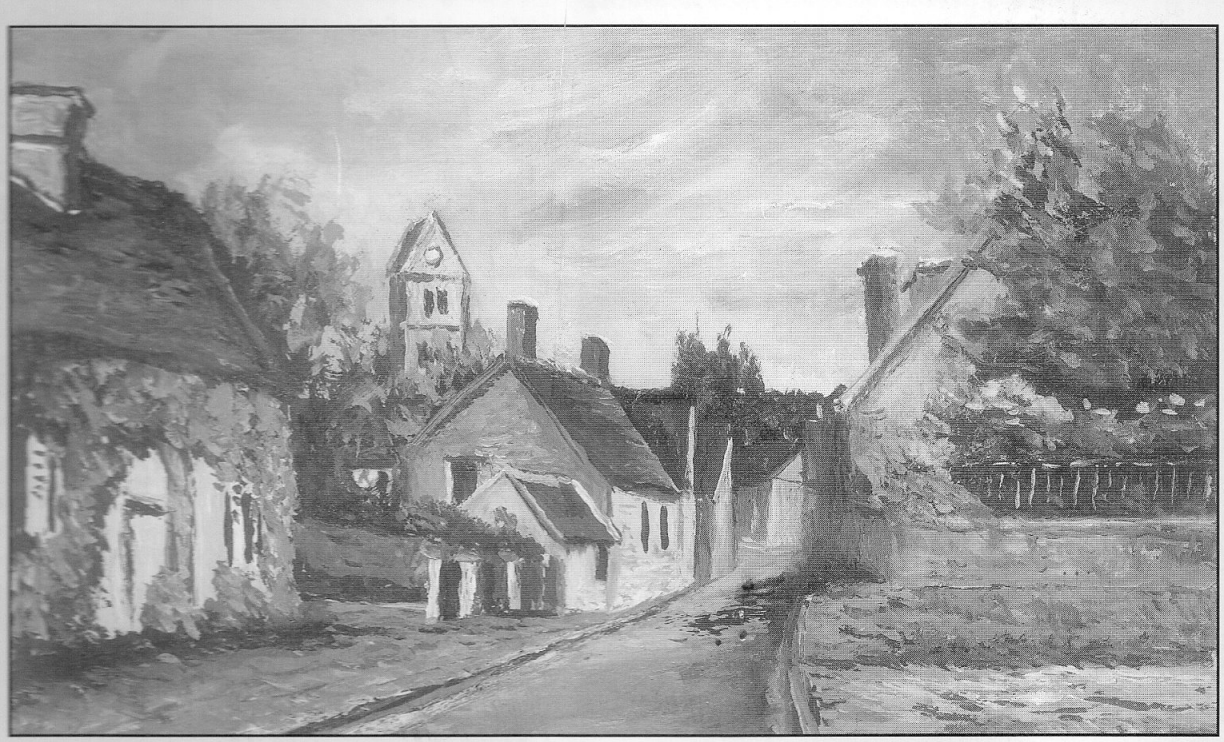
Le « Plume-Tambour »

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Villiers-Sous-Grez

juin 1998 - Numéro 10



La rue de Nemours, l'une des 14 cartes postales peintes par Nati Colas

Le mot du Maire,

Quelques uns parmi nous recherchent les moyens de préserver et de transmettre les différentes coutumes et traditions locales en organisant des manifestations à caractère traditionnel, historique, culturel ou sportif auxquelles vous participez volontiers. Vous êtes nombreux, à la suite de ces différents rendez-vous, à remercier et féliciter les organisateurs bénévoles qui ne mesurent pas leur temps et leur peine pour animer notre petit village rural du Gâtinais français.

Mais, il existe quelquefois des éléments perturbateurs qui viennent gâcher la fête et donner raison aux personnes les plus modérées.

Ainsi, le début du mois de mai à Villiers aura été presque aussi chaud que celui de 68 ! Pourtant, la coutume qui veut que, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les garçons accrochent un bouquet de lilas blanc à la maison des filles est plutôt sympathique, mais tout se transforme, même les coutumes. Aussi depuis quelques années, les jeunes gens préfèrent faire un feu sur la place Neuve, ce qui n'est pas sans inconvénient. Tirant leçon du 1er mai de l'an passé, j'avais demandé aux employés communaux de préparer un espace où les jeunes pourraient faire un feu sans dégradation de la chaussée et sans prélèvement illicite de bûches sur le tas de Mme Boudt. De plus, j'en avais discuté avec eux et malgré cela, la soirée s'est terminée par d'importantes dégradations de biens privés (notamment à l'auberge du Rochevilliers) ou publics (outillage du cimetière). J'ai fait une déposition à la gendarmerie et rendez-vous est pris pour que celle-ci fasse une ronde spécialement cette nuit-là, l'an prochain.

À l'avenir, jeunes gens, revenez à la coutume ancienne formule et accrochez du lilas aux portes des demoiselles : l'ambiance sera plus sereine pour tous.

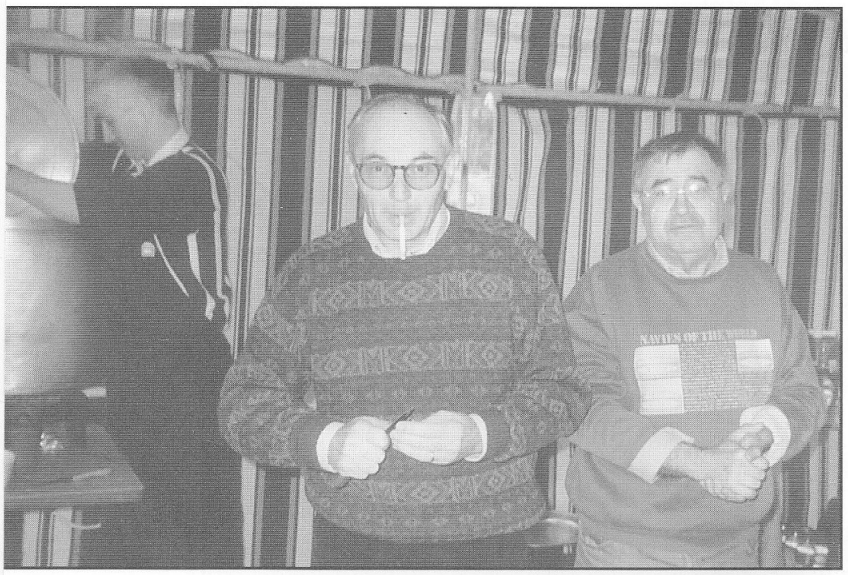
De plus, j'encourage vivement les parents à dire à leurs enfants que ces gestes sont répréhensibles et passibles de poursuites, et les personnes importunées à porter plainte. C'est à ce prix que le calme régnera dans les rues et que nous pourrons poursuivre l'animation au cœur de la cité. ♣

Jean-André Morin

– Le mot du maire 1
– Compte rendu du Conseil municipal 3
– Foyer rural 3
– Un siècle d'action communale 4
– les acteurs du village : I. Mercure et G. Guillot 6
– La vie des associations 7
– Le voyage à Prague 8
– Ça s'est passé un dimanche 10
– nos joies nos peines 12
– Bloc notes 12
– Agenda 12

Directeur de publication :
Jean-André Morin, maire de Villiers-sous-Grez

Comité de rédaction
Rédacteur en chef : Jean-Paul Clément
Rédactrice en chef adjointe : Annie Union
Membres : Régine Guillin, Janine Hérisson, Bernard Darré & Gérard Magnes
Avec la collaboration de : Anne-Marie Clément
Photographie : Annie Union, G. Colas & J.-P. Clément
Photogravure & mise en page : Gérard Magnes
Flashage : Forma4 – 77730 Montereau (01 64 32 09 07)
Impression & finition : Idé-concept-impression (01 60 70 26 83)



Les cartes postales de Nati Colas

SONT EN VENTE À LA BOULANGERIE, À LA BOUCHERIE ET AU CAFÉ.

À la fin de la course cycliste du 1er mai, les hommes (MM. Beaudoin, Szymanski et Orts) sont à la cuisine…

… alors que les femmes (Mmes Larchevêque, Poulnard et Schmaltz) sont au nettoyage (ci-dessous) sous l'œil attentif de Delphine Hubert qui n'a pas l'air d'apprécier cette répartition des tâches.
Bravo à tous, les moules et les frites furent délicieuses.



FÊTE DE LA MUSIQUE

ATM et l'Amicale villaronne

vous proposent

un concert du quintette de jazz de Didier Goret

dimanche 21 juin
à 18 heures au foyer rural

formule cabaret avec apéritif

prix des places : 40 F et 20 F pour les moins de 18 ans.

Vie publique

Compte rendu du conseil municipal du 15 mai 1998

Présents : Jean-André Morin : maire ; Daniel Szymanski, Laurence Leroy : adjoints ; Alain Champion, Martine Clostre, Jean-Paul Clément, Annie Union, André Orts, Didier Viratel, Bernard Darré : conseillers municipaux.

Absentes : Éliane Surget donne pouvoir à Laurence Leroy et Régine Guillin donne pouvoir à Annie Union.

Absent : Philippe Beaudoin.

Secrétaire : Laurence Leroy.

Le compte rendu du conseil municipal du 23 avril 1998 est adopté à l'unanimité.

Informations

Environnement

Le Conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir M. Bernard Privat, président du *Comité de défense de Recloses, Villiers et les environs*. Trois points importants en matière d'environnement et de protection de notre site ont été évoqués : la possible création d'un "Espace naturel sensible", la forêt de protection et le schéma départemental des carrières.

Granu 77

Bernard Darré a informé l'assemblée qu'un certain nombre d'habitants s'élèvait contre l'augmentation du nombre de camions stationnant sur le terrain de la société Granu 77.

M. le maire prendra contact avec M. Boixière, maire de Grez-sur-Loing afin d'avoir des précisions sur les conditions d'exploitation qui ont été définies avec Granu 77 (zone d'activité dans le POS de Grez ? contraintes écologiques ?...).

Suite à cet entretien, le Conseil municipal décidera des éventuelles actions ultérieures.

Sécurité dans la commune

Ayant constaté la multiplication des vols et dégradations ces derniers mois à Villiers (vols de matériel chez les habitants, vol du matériel d'entretien du cimetière, vol de clôtures, dégradations sérieuses de l'ancien café du Rochevilliers et détériorations successives du cadenas de la décharge) M. le maire et le Conseil municipal engagent les habitants à porter plainte en cas de vol ou de dégradation. En effet, la mairie ne peut en aucun cas porter plainte à la place d'un propriétaire privé. En outre, M. le maire rappelle aux habitants que tout délit est passible de sanctions par la loi et que les parents sont responsables de leurs enfants mineurs devant cette loi.

Transports

Le syndicat a décidé à la majorité de modifier le contrat d'exploitation de l'ensemble du réseau aux "risques et périls" de la Samta. Les modifications portent sur la modification des horaires, la mise à disposition d'un nombre suffisant de cars et la prise en charge totale du résultat financier.

Le temps d'attente des élèves sera diminué sans augmentation de la participation financière de la commune (1 F par an et par habitant).

Gestion de l'eau potable

M. le maire rappelle aux membres du Conseil le rendez-vous pris avec la SAUR le 15 juin 1998 et demande qu'on lui fasse parvenir les questions à poser lors de cette réunion.

Questions diverses

Les travaux réalisés par les employés communaux chez les particuliers sont faits avec l'accord du maire contre une participation financière de ces habitants.

La date du prochain Conseil municipal est avancée au vendredi 19 juin 1998 à 20 h 30.

M. le maire informe la population que la mairie sera fermée du 1er au 6 juin 1998.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Foyer rural : extension *(bâtiment fantôme ?)* ou sécurité incendie

Les deux bâtiments sont classés E.R.P. (Établissement Recevant du Public) et à ce titre sont soumis à une réglementation de sécurité contre les risques d'incendie dont la Direction départementale d'incendie est garante.

La commission départementale a effectué une visite en juillet 1997 et a constaté que le bâtiment "extension" regroupant : cantine scolaire, bibliothèque, salle des anciens et de mariage, ne figurait pas dans ses registres.

Nos investigations dans ce dossier ont permis d'établir la chronologie suivante :

– mai 1986 : élaboration du projet ;
– janvier 1989 : permis de construire ;
– avril 1989 : signature des marchés ;
– mars 1990 : réception des travaux ;
– octobre 1990 : visite de la sécurité civile établissant un avis favorable provisoire de deux mois, assujetti à la fourniture de deux rapports (incendie, électricité) à produire par un organisme de contrôle agréé par l'État.

En l'absence de ces rapports techniques, le directeur départemental des services d'incendie (lieutenant Paulard), exige, d'une part, la production de ces documents, et d'autre part, s'interroge sur cette entité, afin d'éviter une éventuelle fermeture.

1°- Actuellement l'ensemble est constitué de deux bâtiments à vocation différente pour chacun d'eux.

Cette disposition a pour conséquence d'engendrer de lourds

travaux de restructuration du bâtiment de liaison (réserve) considéré à fort potentiel calorifique : construction de deux murs coupe-feu avec traitement coupe-feu de la toiture pour éviter la propagation du feu d'un bâtiment à l'autre.

2°- Une alternative qui consisterait à classer ces deux entités en une seule sous la dénomination "E.R.P. à multiples activités", est réglementairement possible.

Si cette disposition reçoit l'agrément du service incendie, elle n'impliquera que l'installation d'une alarme de type 3 (détection incendie et sirène).

En conclusion, le maire proposera au directeur départemental des services incendie la seconde solution pour minimiser les investissements et pour clore ce dossier resté ouvert depuis 1990. ♣

Daniel Szymanski

Vie du village

Présence du passé : un siècle d'action communale *(4e époque 1919/1925)*

Bref passage de Julien Champion à la mairie

Comme nous l'avions laissé entendre dans le précédent numéro, Julien Champion *élu maire malgré lui* laisse la place assez rapidement à Aimé Pampin (liste des conseillers municipaux élus en 1919 : Julien Champion, Alphonse Colin, Edmond Menin, Camille Pampin, Casimir Lecomte, Aimé Pampin, Désiré Viratel, Gaston Pelletier, Prudent Patron, Bertrand Fleureau, Henri Aubry et Émile Aubry).

Julien Champion a cependant le temps de réunir trois fois le Conseil en trois mois, de faire voter définitivement le devis pour la construction du monument aux enfants de Villiers-sous-Grez morts pour la France, de faire allouer à Léon Charlot une indemnité supplémentaire pour le port des télégrammes (1205 en 1919, au lieu de 1022 l'année précédente), d'augmenter de 50 % le salaire de la « balayeuse des classes » (sans doute l'effet de l'inflation), de constater que Monsieur Meunier, garde champêtre, est définitivement démissionnaire. Son successeur, André Champion, mutilé de guerre, sera désigné lors de la séance suivante (18 janvier 1920) en l'absence du maire, Julien Champion.

Élection d'Aimé Pampin comme maire

Lors de la séance extraordinaire du 15 février 1920, Aimé Pampin est élu par 8 voix sur 11 et fait voter immédiatement la motion suivante :

Le Conseil municipal de Villiers-sous-Grez réuni en session extraordinaire le 15 février 1920, tient à manifester ses sentiments de gratitude à M. Raymond Poincaré, président de la République, au moment où il quitte une magistrature qui, pendant sept années, lui a imposé une si lourde tâche, et manifeste à M. Paul Deschanel qui succède à M. Poincaré dans l'exercice de la plus haute magistrature de France, ses sentiments de confiance en sa personne, et de reconnaissance pour les services rendus au pays.

Par la suite, les séances vont se suivre au rythme mensuel et l'on a l'impression que, pendant ces cinq années, il ne se passe pas grand chose.

Est-ce le contrecoup de la guerre et une soudaine lassitude ?

Est-ce le fait que pour la commune de Villiers-sous-Grez les équipes précédentes avaient fait l'essentiel (création d'un bureau de poste – électrification – unification de la poste, du télégramme et du téléphone) et qu'elles avaient géré dignement les *années terribles* ?

Est-ce que la France (et donc ses villages) est si exangue que l'on entreprend peu de choses ?

Sans doute un peu de tout cela.

1) Activités sociales

On note surtout une grande activité sur le plan social : pas une séance sans l'attribution d'une assistance médicale gratuite ou d'une demande d'assistance aux femmes en couche ou d'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

Nous savons que c'est seulement en 1936 que les premières lois – ancêtres de la Sécurité sociale – sont promulguées et jusque-là, la Sécurité sociale, c'est la commune qui l'assume.

2) Activités diverses

– Naturellement, chaque année avec une régularité de métronome, le Conseil municipal confirme ses délibérations antérieures en refusant d'inscrire au budget la somme de 400 F (réduite depuis la délibération du Conseil général du 1er octobre 1919 à 200 F) pour l'entretien du CD 63 (voir époques précédentes).

Ainsi, cette somme est refusée le 2 mai 1920 et le 12 juin 1921 : il n'en est plus question par la suite… la municipalité a triomphé.

– Un adjoint, Alphonse Colin, qui sera remplacé le 11 janvier 1925 par Gaston Pelletier, est élu le 7 mars 1920 en remplacement d'Aimé Pampin, élu maire.

– Chaque année, la fête du village est célébrée le premier ou le deuxième dimanche de septembre et le 5 décembre 1920.

– On concède un terrain à perpétuité pour les morts de la guerre. Le monument aux morts est érigé en 1920 et on décide le 3 avril 1921 de l'entourer d'une grille… d'un effet peu esthétique mais dissuasif pour les chiens et il est finalement inauguré le 20 novembre 1921.

3) Adhésion au Syndicat intercommunal d'électrification

Il semble que le premier projet de syndicat intercommunal voit le jour le 18 décembre 1921, le Conseil municipal acceptant ce jour-là (cinq conseillers municipaux étant

absents sur douze) *de s'associer aux communes du canton en vue de faire aboutir le projet de distribution d'énergie électrique.*

Mais le Conseil au complet refuse d'adhérer au Syndicat intercommunal pour l'éclairage électrique le 23 juillet 1922 car il semble effrayé par la décision d'avoir à payer en trente ans 180 000 F), ce qui donnerait des annuités de 6 000 F.

Cependant, le 18 mars 1923, le Conseil revient à nouveau sur sa décision, sur intervention pressante de M. Dumesnil, député et conseiller général du canton de la Chapelle-la-Reine, homme fort de la région.

Le 27 janvier 1924, le Conseil municipal :
- donne son adhésion définitive au syndicat intercommunal d'électricité ;
- s'engage à supporter les charges... et à participer aux bénéfices ;
- décide d'un emprunt de 117 700 F (ce n'est plus 180 000 F) *dont à déduire la part de la commune dans la subvention qui pourrait être accordée au syndicat* ;
- vote cinq centimes additionnels pour le fonctionnement.

4) Un pavé dans la mare (déjà !)

Le 28 mai 1922 (en l'absence d'Henri Aubry) le Conseil municipal décide *de faire transformer la mare de Villiers-sous-Grez de façon à ce qu'elle ait une entrée du côté du village et une sortie du côté de Grez-sur-Loing.*

Le 9 juillet, le Conseil récidive : *considérant que la mare communale de Villiers-sous-Grez est presque complètement envasée et que le mur qui l'entoure menace ruine, décide de faire procéder au curage de cette mare et à sa transformation, de façon à ce qu'elle ait une entrée du côté du village et une sortie du côté de Grez-sur-Loing.*

Comme la mare de Busseau de nos jours, ce problème de la mare de Villiers semble avoir été une source de discorde entre les Villarons. Henri et Émile Aubry refusent de signer cette délibération et le 27 août 1922 le débat s'envenime.

Le maire rappelle au Conseil :

Il est évident que cette mare doit être nettoyée et que le mur qui l'entoure doit être réparé, si on veut la conserver, que la mare est utile, premièrement comme réserve d'eau en cas d'incendie, deuxièmement pour empêcher les terres avoisinantes d'être noyées par les eaux de pluie, troisièmement pour servir d'abreuvoir aux bestiaux.

M. Henri Aubry, conseiller municipal dont la maison est située à environ 50 mètres de la mare, est d'avis que cette mare soit supprimée, parce qu'elle est malsaine et que recevant toutes les eaux sales du village, elle ne peut être utilisée pour abreuver les bestiaux. Il ajoute que, si l'on veut avoir une mare vraiment utile, il faut en établir une du côté opposé, c'est-à-dire à la sortie ouest du village, au bas de la côte du chemin de grande communication n° 104 allant à La Chapelle-la-Reine.

M. le maire dit que, d'après l'avis de M. Sarniquet, architecte, pour supprimer la mare actuelle, il faut d'abord la curer, puis la combler, ce qui coûterait aussi cher que de la transformer, et la commune n'aurait plus de mare.

Que si l'on obtenait de M. le Préfet l'autorisation de la supprimer pour cause d'insalubrité, il serait ensuite très difficile – sinon impossible – d'obtenir l'autorisation d'en construire une autre. Il rappelle que M. Aubry a fait construire sa maison bien après l'établissement de la mare. De plus, Villiers-sous-Grez étant bâtie très au fond d'un vallon fermé, l'écoulement des eaux de pluie ne peut se faire que dans la mare actuelle, située au point le plus bas du terrain. Une mare établie à la sortie ouest du village, si elle avait l'avantage de recueillir des eaux plus propres, ne recevrait que les eaux de la route de La Chapelle-la-Reine et des pentes environnantes, les eaux des rues du Buisson, de Larchant et de Nemours venant noyer les champs avoisinant la mare actuelle, au détriment des cultures.

L'unanimité se fait cependant pour la délibération où l'on demande à M. le Préfet *de bien vouloir mettre à l'enquête des commodo et incommodo le projet de curage et de transformation de la mare communale de Villiers-sous-Grez, de façon à ce que, quoiqu'il soit décidé, les travaux puissent être commencés durant l'été de 1923.*

Le 29 novembre 1923, les travaux n'ayant pas été faits, le Conseil décide *de faire appel au concours du génie rural pour le curage et la transformation de la mare communale de Villiers-sous-Grez* (Henri Aubry ne signe pas le compte rendu).

– Le 17 août 1924, le Conseil municipal décide de faire procéder au curage et à la transformation de la mare, et autorise le maire à faire établir par un architecte un devis approximatif de la dépense.

M. Henri Aubry *refuse de s'associer à ses collègues pour la décision prise au sujet de la mare*, tandis que Edmond Menin *proteste au nom de l'hygiène publique contre la réalisation du projet de transformation de la mare communale... qui recevra toujours une eau infecte, inutilisable dont les émanations sont dangereuses pour la salubrité publique, tandis qu'en la supprimant totalement et en utilisant la dépense de sa transformation on pourrait :*
- *faire l'achat de terrains pour l'établissement d'un fossé de dérivation et d'absorbtion des eaux fluviales, et empêcher ainsi l'inondation continuelle de la route de Villiers à Bourron ;*
- *l'approfondissement d'un puits communal permettant l'établissement d'une pompe avec moteur électrique remplissant un réservoir d'une eau claire et limpide pouvant servir à tous les usages des habitants de la commune ;*
- *création d'un service de transport en commun de Villiers à la gare de Bourron.*

Il est vraisemblable que ce problème de mare ait empoisonné (si l'on peut dire) les relations entre conseillers municipaux pendant les années 1923 à 1925 et ait provoqué un changement de maire.

Henri Aubry, le contestataire, l'ancien maire de la guerre 1914/1918 est élu à nouveau le 17 mai 1925 tandis que Prudent Patron est élu adjoint (Liste des conseillers municipaux élus aux élections de mai 1925 : Henri Aubry, Émile Aubry, Edmond Menin, Albert Bachet, Prudent Patron, Roger Neveu, Gaston Pelletier, Auguste Lebec, Alphonse Collumeau, Jules Beauvais, Roger Chamaux, Paul Verger).[1]

On peut noter surtout qu'Aimé Pampin, le maire, n'est plus conseiller municipal, de même qu'Alphonse Colin, Casimir Lecomte, Julien Champion, Camille Pampin, Bertrand Fleureau et Désiré Viratel. ♣

Jean-Paul Clément

(1) Sans anticiper sur l'action d'Henri Aubry comme maire, on peut noter que le 21 février 1926, *le Conseil décide de continuer les travaux de suppression de la mare, aussitôt que le temps le permettra et d'employer le reste des fonds disponibles qui sera prélevé sur les crédits (dépenses imprévues de 1926).*

Acteurs du village... Vous avez dit "acteurs" ?

Acteurs du village, Isa Mercure et Gilles Guillot le sont à double titre.

Bien sûr, ils animent depuis de nombreuses années l'Atelier-théâtre de Villiers-sous-Grez en insufflant à quelques Villarons privilégiés leur passion du théâtre et leur science du jeu de scène.

Acteurs, ils le sont puisque c'est leur profession... j'ai envie de dire leur profession de foi.

Isa Mercure, fille du grand comédien et metteur en scène Jean Mercure, avait à se faire un prénom.

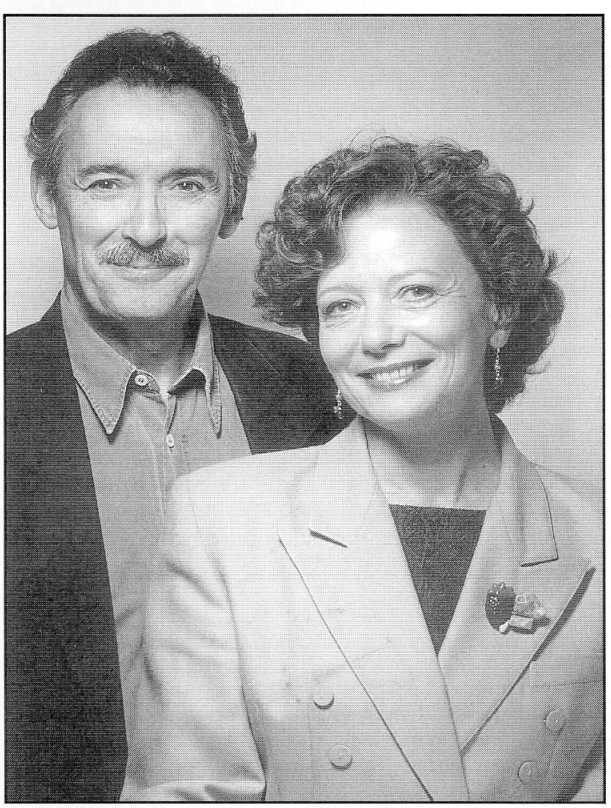
Il n'y a pas lieu ici de rappeler l'immense carrière de Jean Mercure (ce sera fait une autre fois), mais disons qu'après le cinéma (*le Rouge et le Noir* notamment), le théâtre privé *Living room* de Graham Green, *Maître après Dieu* de Jean de Hartog, il anima pendant vingt ans le Théâtre de la ville, ancien théâtre Sarah-Bernard.

De même, la mère d'Isa Mercure a joué de très nombreuses pièces sous le pseudonyme de Jandeline et il est certain que Melpomène, muse de la tragédie, et Thalie, muse de la comédie se sont penchées sur le berceau d'Isa Mercure.

Ce n'est pas une soixante-huitarde et pourtant, c'est une enfant de la fac de Nanterre : sociologie (avec Daniel Cohn Bendit) et droit.

C'est aussi une enfant du pays, puisque, née un 18 août à Paris, (nous tairons l'année, puisque pour nous, elle a toujours vingt ans !), elle vint très jeune à Villiers-sous-Grez où sa grand-mère, M^me^ Jeannerot, possédait déjà la maison actuelle et où sa mère, Jandeline, venait avec Jean Mercure.

Isa Mercure m'a autorisé à parler du frère de Jandeline, l'oncle Albert, l'innocent du village au sens très beau du terme.



Cet homme, connu et aimé de tous, était né avec une anomalie cérébrale et parlait par onomatopées.

Il était la bonté même... et pourtant une Villaronne de passage fit un jour une pétition pour le faire partir du village.

Isa Mercure se rappelle être rentrée horrifiée pour pleurer avec sa mère et sa grand-mère. Tout le village fit cause commune avec son merveilleux innocent... contre-pétitionna et l'affaire se termina par le départ de cette dame.

C'est très tôt qu'Isa eut envie de faire du théâtre... déjà au lycée elle jouera plusieurs pièces, mais c'est à la télévision qu'elle va réellement commencer en 1969, avec une de ses premières dramatiques : *la Cité d'Is.*

Très vite ensuite, elle va se lancer dans le théâtre, notamment au *Théâtre de la ville* et sa première pièce sera cette merveilleuse pièce de Labiche : *Un chapeau de paille d'Italie* (elle était la mariée), mise en scène par Jacques Fabbri.

Ce sera ensuite *la Guerre de Troie n'aura pas lieu* de Jean Giraudoux, et *les Possédés* de Dostoïevski dans une mise en scène de Jean Mercure, de même que *Santé publique* de Peter Nichols qui, lorsqu'elle en parle, lui laisse encore un souvenir ébloui.

Je n'irai pas plus loin, pour y revenir lorsque je conterai sa rencontre avec Gilles Guillot et le travail considérable qu'ils ont effectué ensemble.

Pour donner quelques repères, disons de Gilles Guillot qu'il est père de deux fils âgés de 33 et 30 ans (Manuel et Jean-François), il a (comme son beau-père Jean Mercure, et sa femme), deux cordes à son arc : il est comédien et metteur en scène.

Comme comédien il a commencé très jeune, vers 17 ans et a obtenu très vite l'oscar du jeune comédien, puis débuté dans *Pâques* de Strinberg, au théâtre de Poche.

Ses rencontres importantes sont Julien Bertheau, son professeur, sociétaire de la Comédie française, puis Laurent Terzieff, Suzanne Flon, Michel Piccoli, Sami Frey qui furent ses partenaires, et Georges Wilson, metteur en scène.

Il a surtout travaillé très longtemps avec Jorge Lavelli dans sept spectacles dont *Jeux de massacre* de Ionesco, *Bella Ciao* d'Arrabal, *le Grand Vizir* de Obaldia et le *Concile d'amour* de Panizza.

Il a par ailleurs tourné dans une douzaine de films et une trentaine de dramatiques à la télévision, dont le rôle de Pierre de Courbertin (de 18 à 75 ans !) pour les dossiers de l'écran d'Armand Jammot.

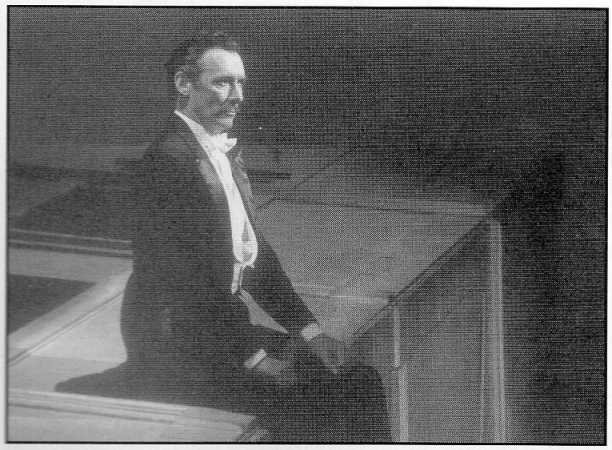
Isa Mercure et lui devaient donc se rencontrer, et c'est ce qui arriva en septembre 1977 dans le cadre du spectacle de Jacques Prévert au Théâtre Essaïon : *l'Empereur s'appelle Dromadaire.*

Ils se connaissaient déjà, leurs routes s'étaient croisées, mais c'est ce jour-là qu'ils se virent ! De leur union vont naître, non seulement Héloïse et Arthur... mais également le Théâtre du Barouf qu'ils vont diriger, où ils vont concevoir, jouer et mettre en scène d'innombrables pièces en France et à l'étranger.

Quel éclectisme, et comme on regrette de ne pas avoir tout vu(1).

Et puis, ils ont monté, et cela nous ramène à Villiers-sous-Grez, *l'Archipel sans nom* de Jean Tardieu qu'ils ont joué en 1983 au Carré Sylvia Montfort, puis repris en 1993 au





théâtre 14-Jean-Marie-Serrault, et puis enfin en 1995 l'inoubliable *Chambre des reflets* de Colette, jouée merveilleusement par Isa Mercure au Théâtre de poche, rejoué à Avignon, (mais tout cela n'est rien à côté de la représentation à notre grand théâtre de Villiers-sous-Grez !)

Et c'est la grande aventure pour eux, comme pour certains Villarons privilégiés, de la création en 1991 de l'Atelier-théâtre de Villiers-sous-Grez :

- En 1992, Isa Mercure monte *la Comédie du langage* de Jean Tardieu ;
- en 1994 Isa Mercure et Gilles Guillot produisent *les Armoires*, courtes pièces de Ionesco, Courteline, Maupassant, Obaldia et Feydeau ;
- en 1995, c'est *la Conversation sinfonieta* de Jean Tardieu ;
- en 1996, une soirée *Jean Tardieu* accompagnant l'inauguration de l'allée Jean-Tardieu ;
- en 1997, *Au bord du lit* de Maupassant.

Qu'il me soit ainsi permis de dire toute l'admiration que j'ai pour Isa Mercure et Gilles Guillot qui, à côté… ou à l'intérieur de leur vie professionnelle intense, ont trouvé le temps, la patience, la passion de monter cet Atelier-théâtre de Villiers-sous-Grez.

Ils ont ainsi donné la chance à une douzaine de nos concitoyens de se révéler à eux-mêmes, de vaincre le trac, de mouvoir leurs corps sur une scène et de découvrir l'ineffable joie de la perception du public à travers ce grand trou noir(2). Celui qui ne l'a jamais fait, a manqué l'une des plus grandes expériences qui soit.

Villarons, courez vite à l'Atelier-théâtre de Villiers-sous-Grez, mais si en plus vous avez de la voix, n'hésitez pas à venir chanter à la chorale, et si vous avez encore une voix enfantine, engagez-vous dans les Envahiss'Notes.

Quel village de Seine-et-Marne a la chance d'avoir ces trois institutions et des animateurs aussi talentueux ? ♣

Jean-Paul Clément

(1) Pour le présent, s'il est trop tard pour voir Isa Mercure qui vient de jouer le rôle de Julie dans *Horace* de Corneille, on peut encore aller au festival d'Avignon où elle monte avec Gilles Guillot cet été un spectacle d'Henri Michaux *Même si c'est vrai, c'est faux.*

(2) Font notamment partie de l'Atelier-théâtre : Marinette Boulleray, Nati et Gérard Colas, Philippe et Michèle Ferré, Fabrice Granier, Réjane Leschier, André Orts, Michel Poulain et Simone Puissacq.

Vie des associations

le Comité de défense Recloses, Villiers-sous-Grez et les environs

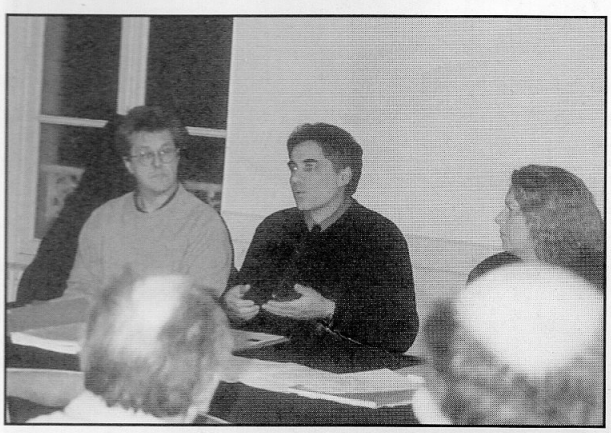
Le Comité a tenu son assemblée générale le 7 février à la mairie de Recloses. M. Bernard Privat, son président, a dressé le bilan des actions de l'année et donné les perspectives d'avenir.

Le Comité a poursuivi les acquisitions de terrains sur le territoire de Recloses gênant ainsi les carriers qui doivent se rendre maîtres du foncier avant d'envisager l'ouverture ou l'extension d'une carrière.

Le Comité a reçu l'agrément de la préfecture ce qui lui ouvre l'accès à bon nombre d'instances et d'informations.

M. Bernard Privat a été nommé à la commission départementale des carrières ainsi qu'au schéma départemental des carrières.

Le Comité a apporté différents éléments utiles à l'élaboration de la charte du PNR, il s'est aussi préoccupé du projet de maison du bornage à Recloses ainsi que de la désignation de la forêt de Fontainebleau en forêt de *protection* et/ou en *parc national*. Il est certain que la désignation de parc national protégerait définitivement le massif de Fontainebleau et les territoires limitrophes d'atteintes ultérieures mais la partie n'est pas facile : en 1960, le massif de Fontainebleau a été



pressenti pour être le premier parc national mais au fil des ans, sa position au classement s'est détériorée et il est tombé dans les oubliettes administratives. Ce sont les associations qui ont ressorti ce projet ces dernières années. Mais la partie adverse est forte. En effet, près de 80 % des matériaux issus des carrières pour l'industrie du bâtiment sont extraits du sous-sol du Sud seine-et-marnais. Le but des associations est donc de rechercher une protection globale sur le Sud du département.

De quels moyens dispose le Comité pour entreprendre ou poursuivre ses différentes actions ? De moyens humains en priorité. Depuis 1992, date de création du Comité, un certain nombre de ses membres ont acquis une formation *sur le tas* et si aujourd'hui l'association a reçu l'agrément de la préfecture, cela situe le niveau de compétences auquel ils ont su et pu se hisser. C'est beaucoup mais insuffisant car quel est le poids d'une association qui voit ses effectifs fondre au fil du temps ? Si donc vous pensez que votre cadre de vie et la nature d'une façon plus générale doivent être préservés, vous serez les bienvenus au *Comité de défense Recloses, Villiers-sous-Grez et les environs.*

Contacter M^me^ di Giovanni (correspondante pour Villiers) au **01 64 24 24 86.**

Le montant de la cotisation pour 1998 est fixé à 20 F. ♣

Annie UNION

ODE : association pour l'emploi "dépannez-vous en dépannant les autres".

Installée depuis mars dernier à La Chapelle, cette association vous informe des services qu'elle met à votre disposition.

"Consacrez plus de temps à vos enfants, à vos loisirs ! ménage ? repassage ? courses ? bricolage ? peinture ? lessivage ? jardinage ? petit déménagement ? etc. Pensez souvent à vous faire aider !

Mais les contraintes administratives ou les risques du travail "au noir" vous arrêtent. Avec l'ODE, que vous ayez besoin d'une heure ou deux, un jour ou plus, dans le domaine des "petits boulots", vous n'avez aucun bulletin de salaire à établir, aucune déclaration fastidieuse à remplir, aucun risque en cas d'accident.

Notre association se charge de tout et vous facture simplement le service à tarif souvent moins élevé que le travail non déclaré.

De plus, vous déduisez de vos impôts jusqu'à 50 % des sommes versées et vous participez à notre solidarité envers les chômeurs ! Alors, si vous avez besoin d'un dépannage momentané, prenez contact avec nous :

ODE à la maison des permanences
4 rue du Général de Gaulle
77 760 La Chapelle La Reine
01 60 74 73 74

permanences les mardi et jeudi de 9 heures à 11 h 30". ♣

association des boulistes de Villiers-sous-Grez (boule lyonnaise)

Le championnat départemental a eu lieu à Melun les 25 et 26 avril dernier. La doublette Chanclud-Mendes a obtenu le titre pour la 3^e^ division, ce titre est qualificatif pour participer à la sélection d'Ile-de-France entre 16 doublettes. La doublette gagnante représentera la Région au championnat de France. Bravo à eux et bonne chance pour la suite.

Mendes a déjà gagné le 32 doublette d'Étampes associé à De Sousa, le 19 avril.

Les prochaines compétitions auront lieu à Villiers les 17 mai et 1^er^ août entre 32 doublettes, toutes divisions. ♣

Serge PICARD

Tournée internationale pour les Envahiss'notes

Après le succès du concert donné à Nemours au mois d'octobre 97, les Envahiss'notes ont décidé d'exporter la culture villaronne sous d'autres cieux. Leur choix s'est fixé sur Prague, ville musicale par excellence et, par extension, à plusieurs villes de Tchéquie.



Prague, un groupe mouillé mais heureux.

Le lundi 13 avril au soir, nous avons quitté Villiers, heureux et émus. 33 enfants (nous laissions avec tristesse Lidia à l'hôpital et Émilie dans ses révisions de bac) et 9 adultes, une sacrée équipe ! Notre maire ayant bien négocié pour nous, nous avions un car de la SAMTA pour toute la semaine, à notre disposition. La famille Antal était partie devant, la voiture pleine de nos accessoires.

Le voyage se déroula sans problème, hormis le passage de la frontière germano-tchèque qui est un exemple parfait du monde kafkaïen. Il nous a fallu 2 heures pour nous en sortir, soulagés de presque 3000 F de taxes diverses mais sans qu'aucun douanier ne soit monté à bord du car pour compter les passagers ! Nous sommes donc arrivés à l'hôtel Luna, à Prague, vers midi, fatigués et morts de faim. Cela n'a ému que sommairement notre guide Caterina, qui nous a aussitôt emmenés, tambour battant, à la découverte de Prague. Un snack rencontré sur la place de la vieille ville a pu enfin remonter le moral des troupes et la visite a continué dans la bonne humeur. La journée s'est terminée dans un petit restaurant où la découverte de la cuisine tchèque a donné lieu à quelques mimiques intéressantes.

Le lendemain, c'est Pavlina qui nous a conduits au château de Prague. La notion de château chez les tchèques n'est pas la même que la nôtre. Pas de bâtisse imposante mais en fait,

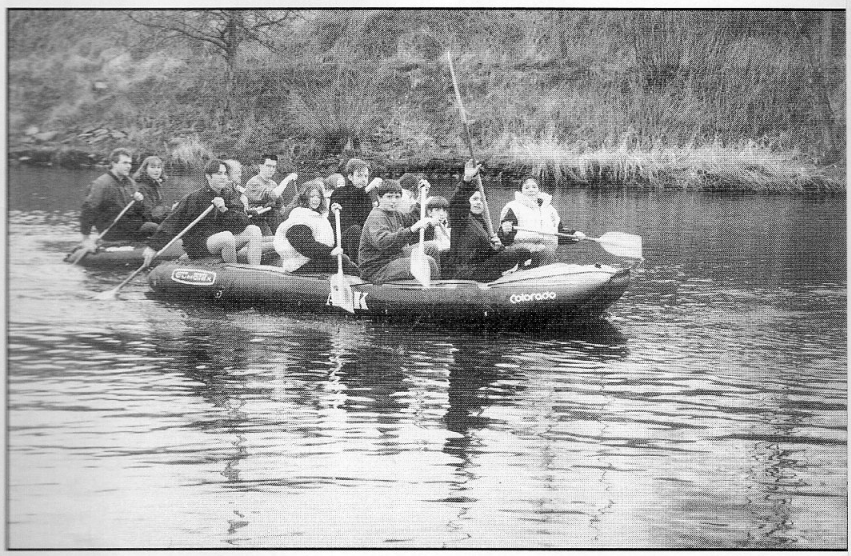
une petite ville avec ses corps d'habitation et de réception, sa cathédrale, ses jardins et ses ruelles. Toujours pressés par un emploi du temps de stars en tournée, nous n'avons pu faire qu'un bref passage dans la ruelle d'or et c'est dommage. En effet, nous étions attendus l'après-midi dans une école maternelle. L'accueil fut chaleureux mais nous avons dû argumenter pour qu'ils renoncent à nous faire jouer dehors. En effet, pour eux, les 13 ou 14 degrés ambiants étaient un climat estival et ils ont dû nous trouver bien frileux. Selon la coutume, tout le monde s'est déchaussé pour rentrer dans l'école. Les extraits de Léo Godasse ont beaucoup plu aux enfants et aux nombreux parents qui étaient venus assister au concert. La classe des grands nous a ensuite chanté plusieurs chants tchèques et nous avons été impressionnés par la qualité de leur prestation et leur tenue impeccable sur scène. L'enseignante que je suis est restée médusée par la taille des salles de classe (2 à 3 fois une classe française) et la présence d'un piano dans chaque classe… Ceci explique cela ! Un goûter préparé par l'école pour les enfants et du vin français que nous leur avions apporté ont permis de finir l'après-midi dans une joyeuse ambiance. Mais, trêve de badineries et en route pour le concert suivant, à l'église Saint-Nicolas, place de la vieille ville. À la façon des chorales américaines, les enfants ont fait le tour de la place en chantant afin d'attirer les touristes qui flânaient encore sur la place. Puis le concert, "classique" cette fois, a commencé, inlassablement filmé par Bernard Antal. Nous avons eu quelques moments de perplexité car le public n'applaudissait pas à la fin des morceaux jusqu'à ce que l'on comprenne que ce public, averti et connaisseur, attendait que Laurence se retourne et salue pour applaudir. Les applaudissements ont été chaleureux et les auditeurs de tous âges et de toutes nationalités semblaient sincèrement contents.

Le dîner à l'hôtel Luna fut bien apprécié et se termina en apothéose avec l'anniversaire de Laurence. Quelques bougies plantées dans des meringues, un peu de champagne tchèque ont accompagné la douzaine de flûtes à champagne en cristal de Bohème offerte par l'ensemble du groupe. L'excitation un peu retombée, tout le monde a apprécié de retrouver son lit.

En effet, le jeudi matin, lever de bonne heure pour partir à Liberec. Cette fois, c'est Jaroslava (dite Jaro) qui nous attendait dans le hall de l'hôtel pour nous guider le reste du séjour. D'une quarantaine d'années, dynamique et enjouée, Jaro a su s'intégrer parfaitement dans notre groupe, prenant même sa part des corvées ménagères et a conquis rapidement tous les cœurs.

Sur la route, nous nous sommes arrêtés pour visiter le château de Sychrov, château empreint de l'influence française puisqu'il a toujours (jusqu'à sa confiscation par les communistes) appartenu à la famille de Rohan. Dans la cour, de nombreux blasons français ornent les murs. À l'intérieur, il est très bien meublé et cela permet de bien imaginer le mode de vie des derniers habitants.

L'arrivée à Liberec se fit avec un rayon de soleil, chose notable dans le séjour. Liberec est une ville industrielle avec une jolie place au centre, tout à fait dans le style tchèque : maisons colorées, gouttières en cuivre travaillé, fresques peintes sur les façades… et partout la présence du style rococo (à prononcer à la tchèque rôcôcô !). Mais on y trouve aussi quelques beaux spécimens de l'architecture communiste, blocs gris et massifs, à vous filer le cafard. La représentation de l'opéra devait avoir lieu au Muséum. C'est un bâtiment ancien au milieu de la verdure, plein de charme. Mais c'est en entrant que nous eûmes un choc : une grande salle, partagée par quelques marches encadrées de magnifiques piliers ; au fond, un escalier monumental de toute beauté ; sur les murs, des œuvres originales de grands artistes. Si certains esprits négatifs (comme le mien) s'exclamèrent qu'il était impossible de jouer l'opéra sur une scène dont les trois quarts étaient cachés aux yeux du public, Laurence, elle, vit tout de suite le parti qu'on pouvait en tirer. En une demi-heure, elle réussit avec les enfants, à adapter entièrement la mise en scène pour, non seulement être vus du public mais, en plus, mettre en valeur les spécificités de la salle. Un tour de force épatant. Jaro, avec son éternelle jovialité, traduisait pour le public ce qui allait se passer. Le succès fut immense. Le journal local et la télévision étaient présents et ont fait un reportage complet. Le concert avait commencé par la prestation d'un groupe de 8 jeunes flûtistes à bec, originaires de Liberec, dirigées par un petit bonhomme monté sur des ressorts. Elles nous ont fait découvrir un répertoire à la flûte à bec très séduisant avec de la musique baroque bien sûr mais aussi du jazz et de la musique contemporaine. Après le concert, nous étions conviés dans un restaurant de la ville, avec les flûtistes, et nos charmants collégiens et lycéens ont déployé tous leurs efforts pour communiquer en anglais avec ces jeunes filles qui ne les laissaient pas tous indifférents ! Ce soir-là, c'est pour Pascaline qu'un *joyeux anniversaire* retentit dans la salle.



Descente de la Vltava en raft.

Nous étions déjà vendredi et nous voilà partis pour la Bohème du sud, direction Vyssi Brod, via Cesky Krumlov. Notre charmante guide fut sensible à l'overdose culturelle qui guettait nos chères têtes blondes et la visite du château de Cesky Krumlov se transforma en partie endiablée de balle au camp suivie d'un pot au bar du parking. Peu intellectuel, certes, mais si convivial. On fit tout de même la visite de la ville, qui est un petit joyau d'architecture, une course marathon aux souvenirs et retour dans le car pour continuer notre route.

L'arrivée au monastère de Vyssi Brod se fit sous une pluie battante, avec un froid de canard (c'est déjà la montagne). Nous étions hébergés dans le monastère même et nous en étions les seuls occupants. Tout aurait été pour le mieux s'il n'y avait pas fait un froid sibérien, chose que le gardien du



En concert à l'église Saint Nicolas, à Prague

monastère, en bon Tchèque, n'a pas réussi à comprendre. Enfin, le lendemain, pour la balade en bateau prévue, tout le monde était sur pied et de bonne humeur. Il ne pleuvait pas vraiment, la rivière n'était pas prise par les glaces, il ne fallait pas se plaindre. De jeunes tchèques nous attendaient à l'embarcadère et nous répartirent (ou plutôt répartirent nos poids) sur les sept gros canots pneumatiques. Sur la berge, ceux qui ne faisaient pas partie de l'aventure, par choix ou pour raison de santé, nous firent des adieux tonitruants. Les premières centaines de mètres furent délicieuses de calme et de sérénité. Mais bientôt, on entendit un grand cri devant nous : c'était le passage du premier rapide ! Oh, rien de bien méchant, mais assez pour avoir un petit creux à l'estomac. Une des équipes interpréta tout le répertoire des concerts, et c'était assez magique de glisser sur l'eau, au milieu de la forêt, avec ces voix d'anges en accompagnement. Malheureusement, tout a une fin et nous sommes arrivés au petit village de Rosenberg où nous attendait le car. Une fois sortis du bateau, la seule urgence était de remettre des vêtements secs pour cesser de grelotter. Et pourtant, si nous avions su ce qui nous attendait, nous ne nous serions pas plaints. En effet, après une bonne répétition, vint l'heure du concert, dans l'église du monastère. Les enfants chantèrent magnifiquement mais il y faisait si froid que certains ne pouvaient s'empêcher de claquer des dents et que d'autres crurent se sentir mal. Même après un bon chocolat chaud préparé par Odile et Martine, nous n'arrivions pas à nous réchauffer. Le départ de Jaro, qui avait fini sa mission, nous avait tous rendus tristes. C'est donc un peu crispés que nous nous sommes rendus à l'invitation faite par une famille du village. Il était prévu un grand feu dehors avec grillades. Comme il pleuvait toujours autant, ils nous avaient préparé un bon feu dans une petite pièce sympathique, avec un piano, comme il se doit. Très vite, l'ambiance dégela et grâce aux talents conjugués de Bernard au piano, de Martin et Daniel au saxo, de Boris au trombone et de Tonda à la contrebasse, nous avons passé une soirée fabuleuse à chanter et à danser. Nathalie et moi, frileusement, avons choisi le poste "saucisses", c'est à dire tout prêt du feu. Joanny nous a joué quelques sketches très drôles. Les "grands" ont tenu le bar... et c'est avec regret mais le cœur plein de chaleur que, vers 22 h, nous avons rejoint nos chambres froides.

Et nous voilà au départ de la dernière ligne droite : retour pour la France via Salzburg. Après quelques taxes à payer à la frontière tchèque (on paye pour entrer, on paye pour sortir !) et quelques instants d'émotion en voyant l'heure du train de Camille se rapprocher inexorablement, nous sommes arrivés à Mirabell Plaz où nous attendait notre guide autrichienne. Salzburg est une ville pleine de charme mais le cœur n'y était plus et l'après-midi parut bien longue. Quelques souvenirs resteront tout de même gravés, comme la visite de la maison natale de Mozart et la visite de la cathédrale, dans laquelle nous avons eu la permission de chanter. Les enfants choisirent d'interpréter un chant russe et furent émus d'être accostés par une famille russe qui pensait que nous étions une chorale d'origine slave, tant l'interprétation était authentique. Cependant vers 17 h, ne sachant plus quoi faire de nos pieds fatigués et gelés, nous avons atterri dans un... Mac Do . Eh oui, même la culture a ses états d'âme. Cela nous permit toutefois d'attendre sereinement et au chaud l'arrivée du car. En effet, avant de conduire la nuit, le chauffeur devait impérativement avoir 9 h de repos avant de repartir.

Le retour se fit sans souci... et sans payer !! Avant d'arriver à Villiers, les enfants firent une ovation à Daniel, notre chauffeur qui, lui aussi, avait été très présent dans le groupe, venant à nos concerts quand il le pouvait, toujours disponible et surtout conduisant son véhicule avec une douceur confortable.

Les enfants retrouvèrent leurs parents autour d'un bon petit déjeuner préparé par des mamans dévouées dans la cantine du foyer. Cela a permis de ne pas se séparer trop brutalement.

Ce voyage a été une expérience très positive. Les enfants ont découvert leurs points forts et leurs points faibles, se sont trouvés face aux contraintes que représente le fait de donner plusieurs concerts en quelques jours, ont appris à se connaître et si tout n'a pas été tout rose au cours de la semaine, je pense que chacun, adulte ou enfant, en est revenu enrichi musicalement et humainement. ♧ Agnès MAGNES

ça s'est passé un dimanche... ou un autre jour ! (par Annie Union)

Le foyer était trop petit pour la soirée du 8 mai !

Les Envahiss'notes ont fait salle comble. Si de leur tournée en Tchéquie, ils ont rapporté deux mélodies tchèques quelque peu déconcertantes, les autres chants traditionnels qu'ils nous ont interprété ont été découverts par Laurence dans sa réserve personnelle. Et soyez assuré que c'est du meilleur cru ! Ainsi, quelle belle œuvre que le *Noël des enfants qui n'ont plus de maison* de Debussy interprété avec une grande délicatesse par les huit plus grandes choristes. Quant à la suite du concert, nous avons pu découvrir l'aisance qu'ils ont acquise pour chanter et jouer l'opéra pour enfants (Léo Godasse). Quels progrès ils ont accompli depuis la première fois où ils l'ont joué en octobre dernier dans la salle de Nemours. Grands et petits n'ont ménagé ni



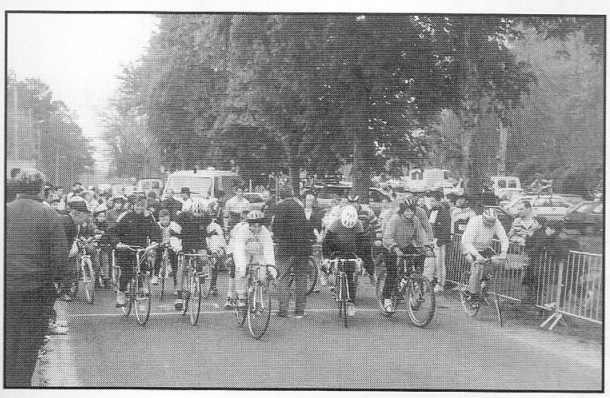
leur temps ni leurs efforts pour parvenir à ce résultat. Leur prochain rendez-vous avec le public aura lieu à Orléans, samedi 27 juin lors du Festival national d'opéras pour enfants. Que tous nos vœux de réussite les accompagent.

Les courses cyclistes du 1er mai

L'US Métro a organisé 5 courses dans notre village pour le plaisir de nombreux Villarons et malheureusement pour le déplaisir d'un certain nombre d'autres. M. le maire a d'ores et déjà adressé à ce club un courrier faisant part de nos remarques sur le comportement de quelques coureurs. Mais de notre côté, il faut savoir que ces coureurs traversent le village à une vitesse plus élevée qu'un "touriste" et qu'ils craignent beaucoup pour leur sécurité, plusieurs accidents ayant été déplorés sur d'autres circuits. Toujours est-il que "la populaire" et les moules frites ont remporté un très vif succès malgré le temps plutôt frisquet. ♣







La course des bébés, des ados et des vieux... La course du 1er mai a eu cette année un grand succès malgré le temps froid et incertain.

Dimanche 3 mai

La météo était toujours aussi peu clémente pour le 1er concours de pétanque organisé par la commune pour *lancer* le terrain terminé depuis peu. Malgré cela, 26 courageux qu'un petit vent froid n'avait pas arrêtés, se sont mesurés en alternant grand sérieux et grands rires. La finale fut très incertaine jusqu'au dernier moment. Pour finir, l'équipe d'un jour constituée de M. Larhantec et de Frédéric Monnier (époux de Sandrine Neveu) l'a emporté face à la redoutable paire Pascal Moine / Jean-Luc Aubert. La finale des perdants a vu la très nette victoire de André Surget associé à Jacky Ritt face à l'équipe Jean-Raymond Leroy / Bernard Darré. Bravo aux organisateurs, André Orts et Bernard Darré, pour cette après-midi super sympa ! N'hésitez pas à venir jouer sur le terrain qui offre une grande variété de surfaces : sable mou comme sur la plage, cailloux comme en Ardèche et terrain dur comme en Provence. ♣



Les gagnants : F. Monnier et M. Larhantec entourés de F. Chamaux, J. Ritt et J.-A. Morin.

Les activités ne manquèrent pas ce dimanche 17 mai !

Les autos tamponneuses attirèrent enfants et jeunes, quant aux boulistes à la lyonnaise, de nombreux spectateurs encouragèrent les joueurs tout au long de leur compétition. Les plus gourmands visitèrent l'exposition des produits régionaux qui étaient présentés au foyer. Pendant ce temps, les amoureux d'histoire ancienne se réunirent à Burcy où l'association des *Amis du patrimoine* leur fit découvrir d'un œil neuf, le paysage du Gâtinais et admirer les vitraux de l'église réalisés par Jean-Michel Folon. ♣

Tournoi de doubles *"surprise"*

organisé par le Tennis-Club de Villiers le 21 juin

Inscription auprès de :
Pierre Champion, Dominique Viron, Frédéric Pardon.

Nos joies et nos peines

Trois jolies petites filles sont nées à Fontainebleau depuis le début de l'année : Alice Rofidal le 13 février, Manon Edard le 18 mars et Rebecca Bate le 22 avril. Toutes nos félicitations à l'unique grand-père du Conseil municipal, Jean-Paul Clément, qui avec la naissance de Louis, le 11 avril, et de Léo, le 2 juin, est à nouveau grand-père !

Nous avons eu la tristesse de perdre dans sa 88e année Mme Henriette Fleureau, veuve Combe Raoul le 28 février dernier.

Bloc-notes par Annie Union

Le Kangourou en baisse de régime en 1997

15,6 t de produits à risque ont été collectées par le syndicat de la vallée du Loing contre 19,2 t en 1996. Cette année-là, le Conseil général finançait intégralement le service *Kangourou* ; 31 communes avaient demandé au moins une fois le passage de la camionnette. En 1997, changement de politique : le Conseil général supprime les subventions et de ce fait, le syndicat intercommunal des ordures ménagères doit financer, seul, ce service à hauteur de 198 000 F. Le prix à facturer aux communes pour un passage annuel d'une durée de deux heures s'élève à 2 100 F. La différence ne s'est pas fait attendre : 21 communes dont Villiers n'ont pas renouvelé le contrat, considérant que l'unique service annuel était insuffisant et le coût trop élevé. Par contre, vous pouvez trouver régulièrement à la rubrique "agenda pratique" les dates, lieux et heures de passage du Kangourou dans les grandes communes, nos voisines. ♣

Recensement militaire des jeunes hommes

Les jeunes hommes nés en avril, mai et juin 1981 et en avril, mai et juin 1982 doivent se faire recenser en juillet 1998. Pour cela, se présenter en mairie muni du livret de leur famille. ♣

La gendarmerie nationale renouvelle l'opération "sécurité vacances".

Pendant la période estivale (du 15 juin au 31 août), une surveillance régulière et extérieure de votre domicile peut être effectuée par la brigade de La Chapelle-La-Reine. Il suffit d'en faire la demande soit en téléphonant au 01 64 24 30 47, soit en adressant un courrier à la brigade de La Chapelle (3, rue Blanche de Castille), soit en vous présentant à cette même adresse. ♣

École maternelle, inscriptions

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés en 1995 sont prises en mairie dès à présent. Présenter le livret de famille ainsi que le carnet de santé de l'enfant. La mairie est ouverte au public les mardi et vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 heures et le samedi matin de 9 à 12 heures. ♣

Silence des fins de semaine

Les tondeuses à gazon et autres outils bruyants sont autorisés les jours de semaine et le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ainsi que le dimanche et jours fériés de 10 à 12 heures. ♣

Agenda

Municipal

19 juin	Conseil municipal à 20 h 30	

Pratique

13 juin	Kangourou	St-Pierre-lès-Nemours, clos St-Jean de 10 h 45 à 13 h
15 juin	ramassage des *monstres*	
27 juin	Kangourou	Nemours Champs de Mars de 10 h 45 à 13 h
11 juillet	Kangourou	La Chapelle, place de la République de 10 h 45 à 13 h
18 juillet	Kangourou	Saint-Pierre-lès-Nemours, clos St-Jean de 10 h 45 à 13 h

Récréatif

21 juin	concert jazz	ATM et Amicale villaronne
5 juillet	VIe jeux forestiers	ESF
13/14 juillet	fête nationale	Amicale V. et municipalité

6es JEUX FORESTIERS

organisés par l'ESF

au stade de Villiers-sous-Grez

dimanche 5 juillet à partir de 10 heures

au programme : 16 jeux
sous forme de records à battre,
stands d'artisanat,
stands de découverte des métiers,
des outils et de la forêt,
démonstrations variées,
saut à l'élastique,
mur d'escalade
et restauration.